



Ville d'AURAY

Un projet éducatif Alréen porteur de sens

Préalable

La rapidité et l'ampleur des mutations, dans une société où les repères se brouillent conduisent les acteurs de l'éducation à réajuster régulièrement leur projet éducatif.

Nous devons nous adapter à des modes de vie en perpétuelle transformation : modèles familiaux, rapport au monde du travail, et changement de nature de l'emploi, progrès des sciences et développement de l'information, augmentation du temps libre...

Ces évolutions ne sont pas spécifiques à la Ville d'Auray, elles doivent être prises en compte pour répondre aux côtés de l'école et des familles aux interrogations de chacun sur le sens d'une mission d'éducation partagée en des lieux et des temps différents .

Les valeurs de la république constituent un socle indispensable pour éduquer et former les adultes de demain, capables d'agir en citoyens conscients des limites et des devoirs de la vie en société, capables aussi de se former tout au long de leur vie et d'agir au service d'un monde équitable et solidaire .

Pour être pertinente, l'action de la Ville d'Auray en direction des enfants et des jeunes doit être en adéquation étroite avec les besoins de l'ensemble de la population, et prendre en compte de façon équitable, les spécificités de certains quartiers .

Nous devons aujourd'hui penser nos modes d'accueil des enfants et des jeunes en tenant compte des évolutions profondes de ces publics : accueil et scolarisation des enfants de deux ans, émergence d'une classe 10/14 ans aux besoins particuliers, prolongement de la période adolescente, insertion professionnelle retardée .

Le travail accompli, ces dernières années par la Ville d'Auray mobilise l'ensemble de ses services, en relation avec, les établissements scolaires, le tissu associatif. L'expérience accumulée au travers des activités de l'éducation, de la culture, du sport constitue un socle qui permet d'améliorer encore notre efficacité . Il présente des acquis de connaissance des publics et d'expérience d'une politique enfance jeunesse affirmée, et partenariale .

Les premiers contrats signés avec la Direction Départementale Jeunesse et Sports, L'Inspection d'Académie du Morbihan, et la Caisse d'Allocation Familiale viennent en renouvellement en 2006 . Ils orientent aujourd'hui les réflexions sur l'organisation des modes d'accueil des enfants et des jeunes de 2 à 18 ans autour de certaines valeurs de référence.

FORMER LE CITOYEN DE DEMAIN

Mettre en mouvement un service public d'éducation et de jeunesse à l'échelle d'une collectivité, c'est avant tout affirmer une volonté forte de participer à la formation des adultes de demain : **permettre à chacun de devenir un citoyen à part entière, acteur conscient et responsable de ses actes et de ses engagements .**

Comprendre et respecter la différence de quelque nature qu'elle soit, comprendre et respecter la place et la parole de chacun..., constituent des préalables indispensables à l'épanouissement de l'individu et à la pérennisation d'une société démocratique .

L'apprentissage de la citoyenneté au quotidien, des droits et devoirs de chacun doit se concevoir dans un espace social ouvert. A cette fin nous devons favoriser :

- la mixité sociale , garante de démocratie locale,
- le lien entre générations source d'enrichissement, au travers du développement de la solidarité,
- l'expression des diversités dont la connaissance ouvre à la tolérance et au respect mutuel .

Pour se construire, l'enfant doit découvrir et comprendre le monde au sein duquel il évolue. En complémentarité de l'école, l'action des services de la ville doit lui permettre également, d'éveiller sa conscience à la compréhension des grandes valeurs humaines .

EQUITE DANS L'ACCES AUX SERVICES

La conception politique de l'enfance et de la jeunesse, enfin, s'inscrit dans la volonté d'un service public d'éducation pour toute la population. Accessibilité des tarifs et adaptation sont donc des engagements prioritaires que portent les services de la ville, vers les écoles et les familles dans les domaines de la culture, du sport, de l'accès à l'information .

UNE DEMARCHE DE CO - EDUCATION

Pour **s'épanouir pleinement, l'enfant , puis le jeune**, doivent être accompagnés de façon cohérente par tous les adultes porteurs d'une responsabilité éducative, quelle que soit leur position sociale ou professionnelle.

Face à des comportements préoccupants, au désarroi de parents et à un certain mal être des enfants et jeunes, notre projet prend tout son sens au travers de l'implication solidaire des parents, des familles, de l'école, des associations locales, des services municipaux...et des autres partenaires éducatifs, dans le respect de la confidentialité.

Ces intentions éducatives ont vocation à se décliner en actions complémentaires et harmonisées, dans les lieux de vie et d'activités des enfants et des jeunes, et en adéquation étroite avec les besoins et les attentes exprimés par la population.

Le Projet Educatif Alréen, se veut être un élément moteur de la dynamique locale en direction des enfants et des jeunes.

II. Les finalités et les objectifs généraux

La collectivité, par son projet éducatif, réaffirme sa responsabilité dans la mise en œuvre d'une politique favorisant l'épanouissement des enfants et des jeunes . Pour contribuer à leur développement physique, intellectuel et moral, elle s'engage, par ce projet, à garantir aux familles, la sécurité matérielle et morale la plus adaptée.

Dans la perspective du développement de l'autonomie, de la responsabilisation et l'apprentissage du « vivre ensemble », la collectivité met en place et soutient des propositions éducatives de qualité, adaptées à la diversité des temps, des espaces et des besoins des enfants et des jeunes .

Ces objectifs généraux pourront être atteints par des démarches éducatives visant à :

- 1 Permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre et de s'approprier les règles de la vie collective.
- 2 Encourager la prise de responsabilités, les initiatives et susciter le dépassement de soi.
- 3 Développer les démarches de coopération solidaires et citoyennes dans la vie quotidienne. et favoriser les initiatives entre générations.
- 4 Sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux de leur environnement.
- 5 Stimuler l'intérêt pour des actions diversifiées de prévention .
- 6 Valoriser les compétences, en positivant les étapes de la progressions de chacun selon ses aptitudes
- 7 Respecter la personne et de ses différences, dans un soucis permanent de tolérance et le refus de toute violence .

Document adopté par la municipalité du 16 Novembre 2006

le Maire d'AURAY

M . LE SCOUARNEC